



ACCOMPAGNER LE SECTEUR ASSOCIATIF SPORTIF ETUDE RELATIVE A L'IMPLICATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pourquoi ? Contexte et problématique de l'étude

Les associations sportives s'inscrivent dans un environnement réglementaire, juridique, économique, socio-démographique de plus en plus complexe. Ces éléments d'évolution questionnent très nettement la capacité des associations à s'adapter et à se structurer. Si le processus de professionnalisation dans lequel le secteur associatif sportif est entré depuis une dizaine d'années conduit à cette nécessaire structuration, cette dernière n'en demeure pas moins difficile pour des associations souvent primo et mono-employeurs.

Dans ce cadre, l'accompagnement des associations est une priorité. Sur les territoires, différents acteurs participent au soutien de la vie associative, notamment sportive.

Si le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), en tant que dispositif au service de la structuration et la consolidation des activités et des emplois des structures d'utilité sociale, y concourt, celui-ci s'inscrit plus largement dans un champ d'intervention auquel les acteurs du mouvement associatif sportif et les collectivités locales contribuent également très largement.

Dans ce cadre, l'implication de ces dernières dans le soutien à la vie associative peut être identifiée à différents niveaux ainsi que dans différents champs (liés à leurs compétences propres).

Or, un accompagnement réussi tient à la pertinence des collaborations et à la complémentarité des compétences en matière de soutien (mutualisation des compétences et des savoirs faire, associée à la répartition cohérente des champs d'intervention).

Afin de mieux appréhender l'accompagnement des associations dans son sens le plus large, cette étude s'est employée à repérer les champs d'intervention des collectivités en matière d'accompagnement à la structuration des associations sportives (hors et dans le dispositif DLA) et d'envisager les collaborations potentielles.

Pour quoi ? Finalités et objectifs

Finalité

Optimiser les accompagnements à la « professionnalisation » des associations sportives.

Objectifs

- Disposer d'**éléments de compréhension** des différentes approches opérées par les collectivités en matière de soutien en direction des associations sportives,
- **Valoriser la plus-value des démarches collaboratives entre les différents acteurs** intervenant dans l'accompagnement des associations,
- **Renforcer les coopérations et partenariats territoriaux** en vue d'un accompagnement et d'une structuration des associations sportives.

Qui ? L'objet de l'étude

L'**implication** des collectivités territoriales dans l'accompagnement des associations sportives :

- Quels **modes d'intervention** ?
- Quelle articulation avec le **dispositif DLA** ?
- Quelles **actions concertées ou collaborations** avec les autres acteurs de l'accompagnement?

L'étude s'est attachée à mettre en évidence, par une approche s'attachant aux collectivités territoriales, les collaborations et / ou articulations d'accompagnement et de soutien des associations sportives sur les territoires.

Avec le soutien de



Comment ? La Méthode d'étude

Cadrage général

L'étude s'appuie sur une approche qualitative basée sur la formalisation de monographies d'expériences émanant des différentes collectivités et acteurs locaux rencontrés.

Les régions Ile-de-France et Pays de la Loire étaient les deux territoires d'observation retenus. Un focus départemental (en Seine-Saint-Denis et en Vendée) est venu étayer les travaux.

Démarche méthodologique

A visée qualitative, l'étude s'est employée à mettre en place une méthode axée autour de :

- La récolte de données et d'informations nécessaire pour un premier cadrage de l'étude et un repérage affiné des acteurs et des dispositifs à rencontrer,
- L'entretien approfondi des différents acteurs repérés.

Les entretiens menés ont ainsi permis de comprendre les champs d'intervention des collectivités et les interconnexions effectives ou potentielles avec les autres acteurs territoriaux. Des entretiens complémentaires auprès de structures sportives devaient permettre d'appréhender la portée des interventions des acteurs menant des accompagnements.

Entretiens menés :

Territoire	Structure	Service / dispositif
Ile de France	L'Atelier / Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire	C2RA
	Fédération des Œuvres Laïques	DLA 93
	Conseil Régional	- Sous-direction Emploi - Sous-direction des Sports-Tourisme-Loisirs : Service des sports
	Conseil Général 93	- Services des activités économiques et de la formation professionnelle - Services des sports et des loisirs
	Communauté d'agglomération Plaine Commune	Service Emploi - Insertion
	Ville du Tremblay-en-France	Service des sports
	Ville d'Aubervilliers	Service des sports
	CROS Ile-de-France	Vice-président en charge de la formation
	CDOS 93	Président
	DDJSVA 93	Inspectrice
		Conseillère Jeunesse
		Conseiller d'animation sportive
	Comité Départemental 93 de Natation	Président
	Saint-Denis Union Sports	Secrétaire Général
DR Caisse des dépôts	Direction territoriale	
Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Représentant la DRTEFP dans le dispositif DLA en Ile de France	
Pays de la Loire	CRES Pays de la Loire	C2RA
	Centre d'Études et d'Actions Sociales	DLA 85
	Conseil Régional	- Service des sports - Direction de la formation professionnelle et de l'emploi
	Conseil Général 85	Secrétaire général
	Ville de Fontenay-le-Comte	Service des sports
	Ville de la Roche-sur-Yon	Service des sports
	CROS Pays de la Loire	Président – Secrétaire général – chargé de mission
	CDOS 85	Président - CRIB
	Comité Départemental 85 de Basket-ball	Président
	Ligue régionale de Voile	Président
	JA Basketball de Poiré-sur-Vie	Président
	DRDJSVA Pays de la Loire	Directeur régional adjoint
	DDJSVA 85	Référent Emploi
	DR Caisse des dépôts	Représentant de la Caisse Dépôts et Consignation dans le dispositif DLA en Pays de la Loire

Quoi ? Les Principaux résultats

Diverses modalités de soutien développées par les collectivités

L'intervention des collectivités en matière de sport implique aujourd'hui d'autres services que le service des sports : le développement économique, l'emploi, le tourisme, la vie associative, la formation professionnelle

- Implication directe : en direction des associations, un soutien essentiellement financier :
 - Développement d'une **politique d'aide à l'emploi** (de type « Emplois Tremplins »),
 - **Financement direct**, par le biais de conventions, d'actions développées par les associations sportives (structures régionales ou départementales, clubs de haut niveau).

- Implication indirecte : en direction de structures d'accompagnement, une approche plus diversifiées :
 - Participation aux instances de **pilotage** (rôle politique)
 - Appui **technique** / intervention dans le cadre d'actions de formation, comité d'appui des DLA, ...
 - **Financement de dispositifs** d'accompagnement (DLA, formations, ...) – essentiellement pour les collectivités d'envergure régionales et départementales,
 - **Financement d'études** visant une meilleure compréhension du contexte,
 - **Financement d'organisation consultative** (observatoire),
 - **Promotion et orientation** des associations sportives vers les dispositifs d'accompagnement adéquats.

Faible connaissance des différentes formes d'accompagnement potentiellement mobilisables pour les associations

Les acteurs de l'accompagnement ne connaissent pas toujours les compétences et actions menées par les autres organismes d'accompagnement sur le même territoire. Ceci est d'autant plus vérifié pour les échelons territoriaux infra-départementaux (intercommunalités, communes).

Peu d'actions concertées avec les autres acteurs de l'accompagnement mais des initiatives intéressantes

Les schémas de collaborations entre les différents organismes porteurs d'actions de soutien et d'accompagnement en direction des associations sportives sont encore peu développés. Néanmoins, quelques initiatives tendent à mettre en évidence l'intérêt de la concertation et de la mutualisation des compétences et des moyens dans le cadre de l'appui aux associations notamment sportives :

- **Articulation entre un dispositif régional d'aide à l'emploi et un dispositif de consolidation d'activités** (DLA) (appui sur le dispositif DLA lors de l'administration des dossiers de demande d'aide à l'emploi),
- **Conférence régionale consultative du sport** en Pays de la Loire (instance de concertation entre les principaux acteurs du sport sur des thématiques représentatives du territoire : « Observatoire des pratiques », « Emploi, formation, professionnalisation », « Sports, loisirs et aménagement du territoire »).
- **Mutualisation des aides versées notamment dans le cadre des Emplois-Tremplins** (cofinancement des communes et départements en fonction du siège de la structure)

Quelques tendances en matière de collaboration sur les territoires

- Trois principales formes de collaborations :
 - Politique
 - Technique
 - Financière

- Forte corrélation entre la richesse de la collaboration technique et le profil des techniciens chargé du suivi des coopérations :

La bonne connaissance, par les techniciens, du mouvement sportif, du secteur de l'emploi ainsi que de la notion d'accompagnement et des différents acteurs territoriaux constitue un atout pour les collaborations entre les collectivités et les autres organismes.

- Facteurs de faiblesse des collaborations :
 - Manque de connaissance entre les différents acteurs territoriaux
 - Existence de doublons dans les services proposés par ces différents acteurs

Quelle plus-value ? Les avantages d'une collaboration

Des économies d'échelle pour les financeurs

- Reconnaissance de l'économie engendrée par les cofinancements
- Meilleure coordination pour disposer d'une approche globale du secteur sans multiplier les « doublons » d'intervention
- Prévention des pertes d'activités et d'emplois
- Amélioration des lisibilités d'action et de gestion des associations

Une cohérence pour les acteurs du champ sportif

- Prise en compte des orientations politiques des collectivités territoriales et relais de leurs dispositifs
- Reconnaissance de la compétence des réseaux associatifs
- Approche globale pour une action locale : limitation des sollicitations éparses et concentration des moyens pour une meilleure performance (effectivité – performance de la réalisation, efficacité – atteinte des objectifs et efficience – utilisation des moyens à bon escient) – passage par un seul interlocuteur (ou un collectif d'interlocuteurs) identifié dans l'accompagnement activité - emploi
- Plus de proximité dans les interventions

Une plus-value pour les territoires

- Présentation de l'accompagnement comme un acte contributif à la dynamique locale, à l'animation territoriale avec une dimension de pérennisation
- Mutualisation et complémentarité des compétences et des modalités d'intervention des acteurs territoriaux
- Structuration d'un secteur et développement d'une filière d'activité sur un territoire, au niveau social comme au niveau économique
- Activation d'une intervention dans le plan d'accompagnement du DLA pour prolonger les effets de l'intervention du DLA
- Action d'équilibre dans la prise en compte des sports dits « sociaux » et « marchands »